

## CDUNSS - 6 décembre 2024

### DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLU·E·S DES AS

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ont été une belle réussite, ils sont bien la preuve que les services publics fonctionnent parfaitement lorsqu'on leur en donne les moyens. Le sport scolaire à la française doit être soutenu par l'État. De l'argent, il y en a, gaspillé dans des dispositifs qui n'ont pas fait leur preuve (2h de sport ou Service National Universel) à l'inverse des AS et de l'UNSS.

Les récentes révélations du journal *L'Équipe* ont soulevé un vent de colère et d'indignation chez les enseignant-es d'EPS, animateurs d'AS qui se démènent chaque jour pour faire vivre leurs associations sportives et se serrent la ceinture quand la direction nationale UNSS persiste dans des choix budgétaires intolérables pour le service public du sport scolaire. Au final, c'est toujours plus d'argent pour les intérêts personnels ou de sociétés privées et moins d'argent pour la pratique sportive des élèves. Il est temps de stopper ce fonctionnement indécent et que le ministère attribue une subvention exceptionnelle à l'UNSS pour permettre aux élèves la reprise d'activité qu'ils et elles méritent.

Les animateurs et animatrices, les usager-ères des associations sportives scolaires exigent un changement radical de politique, le départ et le remplacement immédiat du Directeur National de l'UNSS et de ses plus proches collaborateurs et collaboratrices.

Le budget 2024-2025 a été entériné par l'Assemblée Générale de l'UNSS. Les élu-es des AS et le SNEP-FSU ont voté CONTRE puisque le budget proposé a été conçu sur la base du Règlement Fédéral 2024-2028 refusé. Malheureusement, nombre de membres de l'Assemblée Générale de l'UNSS n'ont pas suivi cette logique. Il a donc été validé l'augmentation du prix de la licence de 9% (licence passant de 15.62€ à 17.03€) et de l'affiliation de 80€ à 100€ quand dans le même temps les crédits d'animation ne bougeront pas. Le Service Départemental de l'UNSS du Val d'Oise comme les AS auront encore plus besoin du soutien des collectivités territoriales au travers des subventions de fonctionnement (le Val d'Oise étant le département le moins généreux de l'académie) ou de LABAZ '(pour la Région).

Les chiffres mettent en évidence les difficultés pour les AS de lycées pour fonctionner :

- Difficultés financières. Les élu-e-s des AS ont pourtant défendus que l'augmentation du prix des licences ne devait pas toucher les lycées mais nous n'avons pas été entendu-e-s.

- Des difficultés organisationnelles : De plus en plus de lycéen-ne-s ont cours les mercredis après-midi depuis la mise en place de la Réforme Blanquer. Nous nous inquiétons également quant à une captation des mercredis après-midi l'organisation de « Devoirs Faits » dans certains collèges.

De manière plus générale, les animateurs / animatrices d'AS doivent être libéré-e-s sans subir de pression sur les remplacements pour accompagner leurs licencié-e-s et pour participer aux organisations des temps forts départementaux et académiques (cross, championnat de France...).

Concernant le règlement fédéral il a été rejeté par l'Assemblée Générale de l'UNSS. Une situation qui ne s'était jamais produite ! Le mépris et l'absence d'écoute des représentant-e-s des AS, du SNEP-FSU et directeurs départementaux et académiques par rapport aux mesures proposées expliquent le rejet du texte. Ce règlement modifie profondément les pratiques et le fonctionnement de l'UNSS avec un changement des catégories d'âge, une liste d'activités qui ne seraient plus prises en charge par l'UNSS mais par les AS ou encore la réduction du nombre d'élèves dans les équipes des sports individuels...). Quelques avancées sont à noter mais trop peu pour que nous en soyons satisfait, et dans l'intérêt des licencié-e-s, des AS, des districts et des services départementaux.

Le nouveau Plan National Du Sport Scolaire a pour slogan : « La rencontre au cœur ». Nous en sommes convaincu-e-s, reste à voir dans quelles mesures, tous les freins énoncés plus haut n'empêcheront pas la tenue des rencontres et compétitions.

Nous participerons à l'écriture collective de notre projet départemental, lors des différents temps de travail de l'année, pour mettre en valeur les originalités et les richesses de notre territoire.

Je vous remercie.